

DIXIÈME SÉANCE

Lundi 5 Décembre 1910

Présidence de M. le D^r Brassart, président d'honneur

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

DONS AU MUSÉE

De M. Louis Lafontaine, de Paris :

Découpures de journaux : (sujets historiques intéressant la région : *Inauguration d'une statue à Jean Racine, enfant*, à La Ferté-Milon ; *Notices historiques sur Bazoches près Braine et sur les Boves, près Vailly*).

De M. Emile Varlet, de Beauvais, membre correspondant de la société :

Cinq numéros de la *Gazette de France* 1784-1788.

Un numéro du Journal *Le Figaro* du 28 septembre 1856, rappelant un vol important commis, avec effraction, à Villers-Cotterêts, en 1851, au préjudice de M. Hutin, Marchand de nouveautés sur la Place (aujourd'hui Maison Burghelle).

Un diplôme de chevalier de la Légion d'honneur, au nom de Galabert, ancien chef de bataillon d'Etat-major.

ADMISSION

M. Louis Lafontaine, demeurant à Paris, Boulevard Magenta n° 152, présenté par MM. Emile Pottier, président et Jules Delinge, l'un des conservateurs du Musée, est admis, à l'unanimité au titre de membre correspondant.

NÉCROLOGIE

M. le Président rappelle le décès arrivé à Paris, le 21 Novembre 1910, de M. Grevin, ancien Maire de Villers-Cotterêts, membre correspondant de la Société Historique.

Le Bureau adresse à la famille du défunt, l'expression de ses sentiments de condoléances.

COMMUNICATIONS ET TRAVAUX

M. le secrétaire donne lecture d'une intéressante communication de M. Jules Delinge, conservateur du Musée, sur un témoignage de commémoration que, certainement, bien peu de Cotteréziens connaissent : nous voulons parler des « Ronds ou Arbres dits du Roi de Rome, qui existent encore en forêt de Villers-Cotterêts :

LES ARBRES DU ROI DE ROME

A la naissance du Roi de Rome (20 Mars 1811) et pour commémorer cet événement, il fut planté dans les différents cantons de la Forêt de Villers-Cotterêts, aux endroits les plus propices, dans des terrains bien préparés, un jeune chêne de belle venue, au point central d'un cercle de vingt mètres de diamètre, limité par un fossé.

Nous connaissons un de ces arbres commémoratifs que tout promeneur peut découvrir facilement : il se trouve à droite sur la Route conduisant à La Ferté-Milon, au lieu dit *la Montagnette*. A trente ou quarante mètres de la bordure de forêt existe un chemin créé pour la vidange des bois ; c'est à l'angle formé par ce chemin et la Route de La Ferté-Milon que s'élève le chêne en question.

L'Administration forestière a eu la bonne et heureuse

précaution de le faire ceinturer en couleur blanche, afin, supposons-nous, de le conserver à la postérité, comme un témoignage historique.

M. Bouët, brigadier forestier, nous ayant encore signalé l'existence de deux autres « arbres du Roi de Rome » nous nous sommes empressé d'aller constater cette existence. Ces arbres se trouvent dans les garderies que M. Bouët père avaient en surveillance à son arrivée dans notre forêt, vers 1830. Il ne peut y avoir aucun doute sur leur authenticité : l'un s'élève près de la *Croix de Guise*, sur la route du *Pendu*, du côté de Fleury ; l'autre est visible sur la route de Dampleux entre la laie *des Mazures* et la plaine de Dampleux.

Nous ignorons si ces plantations d'arbres commémoratifs ont été faites par ordre gouvernemental, mais il est certain que d'autres communes de France ont également marqué cet événement par la plantation d'arbres d'essences diverses.

Dans les *Annales de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry*, année 1909, nous lisons les lignes qui suivent, sous le titre : *Un Maire rural, début du siècle dernier* « L'an 1811, le dimanche 8 juin à 7 heures du matin, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Verdilly, canton de Château-Thierry, convoqués et réunis, se sont rendus accompagnés de la Garde Nationale et de sa musique en l'église paroissiale. A l'issue de la messe, le Maire, son Adjoint et les officiers municipaux précédés du clergé et suivis de la totalité des habitants se sont mis en marche et sont arrivés sur la place dite des Cours où était préparé un trou de 2 mètres au carré et où se trouvait déposé un peuplier d'Italie orné de fleurs et de guirlandes nouvellement extrait de la terre avec toutes ses racines ».

Le Maire prononce un discours pompeux, après ce discours une plaque commémorative en porcelaine portant la dédicace suivante :

Le 9 Juin 1811
dans cette place
qui fut jadis

un précipice horrible,
les habitants de Verdilly
dédièrent un peuplier
au Roi de Rome
en adressant au ciel des vœux
pour la prospérité de ce glorieux enfant
et de son glorieux père
Napoléon le grand !

Suivaient les noms du Maire, de l'Adjoint et des officiers municipaux.

Cette plaque enfermée dans une boîte en plomb fut déposée dans les racines de l'arbre planté par le Maire, aux acclamations de tous les habitants.

Nous ne croyons pas que le même cérémonial fut observé pour les plantations commémoratives de notre Forêt, mais il y a lieu de croire qu'il dut y avoir à cette époque, certaines formalités administratives que nous n'avons pu découvrir.

En écrivant cet article (décembre 1910) nous avons pensé qu'il pourrait être de quelque intérêt, vu la date prochaine du centenaire de la plantation forestière et de la naissance royale dont nous venons de parler (20 mars 1911) et qu'il ferait voir, en même temps, combien l'Administration des Eaux et Forêts, en maintenant la « réserve » des arbres en question, s'intéressait d'une manière effective aux points et faits marquants de notre histoire nationale (1).

La séance est levée à cinq heures.

(1) Etant enfant — ajoute M. Jules Delinge — nous avons entendu dire par de vieux Cotteréziens, qu'une plaque en cuivre gravée d'une N surmontée de la couronne impériale avait été posée à une assez grande hauteur, sur le gros chêne que tous nos concitoyens connaissent et qui se trouve à droite de l'Allée Royale en regardant le château ; les uns disaient que cette plaque avait été posée au sacre de l'empereur, les autres, à la naissance du Roi de Rome. Il ne nous a jamais été possible de la distinguer, ce qui, cependant, n'exclut pas son existence, peut-être aujourd'hui, dissimulée, dans les mousses et les lichens de la vénérable écorce.
